

L'amitié par la marche

Marcheuse depuis 40 ans, **MARTINE MERTENS** est membre de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires. Elle est active dans son club local, au niveau provincial et est responsable Promotion et Publicité au sein de la Fédération.

En Belgique francophone, l'ADEPS, acronyme d'Administration de l'Éducation physique, du Sport et de la Vie en Plein Air, appelée aujourd'hui Administration générale des sports, organise annuellement et depuis des années, les dimanches et jours fériés, près d'un millier de marches dans la nature. La FFBMP ou Fédération Francophone Belge des Marches Populaires organise elle aussi de telles marches, s'appuyant sur un réseau de clubs.

32 La FFBMP est une fédération qui rassemble des amateurs de marche, regroupant 139 clubs répartis dans les 5 provinces francophones du pays et à Bruxelles-Capitale. Outre son conseil d'administration, chaque province est représentée par un comité provincial qui gère les clubs de sa province. Elle est membre de la FBSP (Fédération Belge des Sports Populaires), avec les fédérations germanophones (WSVO).

Au départ, l'ADEPS et la FFBMP travaillaient ensemble. Les membres de la Fédération souhaitaient parcourir des distances plus élevées que celles proposées par l'ADEPS (20 km pour les plus longs parcours), les deux fédérations ont fini par se séparer, même si la Fédération continue à recevoir des subsides, au même titre que l'ADEPS.

Points forts de la FFBMP

Le principe de la Fédération est d'organiser des marches en s'appuyant sur un réseau de clubs répartis dans toute la partie francophone du pays. Les marches varient entre 4 km et des distances de 20, 30, 42, 50 km..., ou même plus. Il faut savoir que la plus longue distance organisée par un club est de 292 km !

Une grande différence aussi est que la FFBMP permet la continuité des marches grâce à la continuité des clubs, au contraire de l'ADEPS qui fait plus souvent une marche unique.

Un autre point fort de la Fédération est qu'il existe sur toutes ces distances des « points de repos et de ravitaillement », un arrêt

où les marcheurs peuvent se restaurer. Ces différents « contrôles » permettent aux gens de s'arrêter, de se reposer, de « papoter », bref encore une fois de rencontrer les autres.

Avec de telles différences dans les organisations, vous pouvez comprendre que nous accueillons toute sorte de marcheurs : des personnes âgées, des marcheurs occasionnels ou des marcheurs de haut niveau, mais aussi femmes, hommes, enfants, personnes isolées, personnes ayant trouvé refuge en Belgique, etc. Toutes et tous sont les bienvenus. Mais le plus important est que tous se rencontrent sur le terrain, et beaucoup aspirent même ainsi au dépassement d'eux-mêmes, ne fût-ce que pour profiter de ces moments. Beaucoup s'entraident, chacun se motive auprès des autres... et bref... voici une matinée ou une après-midi passée, en faisant un peu de sport, en rencontrant des amis, ... en s'amusant.

Ce qui attire les participants

Mais qu'est-ce qui attire tous ces gens ? Ils veulent sortir du vide de l'ennui, ils veulent se distraire, se rencontrer, quels que soient leur âge et leur nationalité. Car à la fin, chacun se connaît, sans exclusion aucune, quel que soit leur club, ou même s'ils ne font pas partie d'un club, et aussi quelles que soient les distances parcourues. Le principal est d'être présent, de rencontrer des gens qui deviendront des amis. Un petit verre, un sandwich, un morceau de tarte..., et surtout beaucoup d'amitié et de discussions. Même le marcheur qui ne peut momentanément marcher sera très souvent présent lors de l'organisation. Et tout le monde est présent, femmes, hommes (il paraît qu'il y a plus de femmes inscrites à la Fédération), mais surtout personnes isolées, veuf-ve-s, grands-parents désirant faire quelque chose avec leurs petits-enfants, personnes n'ayant pas beaucoup d'argent pour participer à des occupations plus onéreuses, étrangers arrivant de leur pays lointain et voulant vraiment s'intégrer ... La marche est un sport peu cher, qui est accessible à tous. D'où la devise de la Fédération : « *L'Amitié par la marche* ».

Avec de telles organisations, il y a une autre différence par rapport à l'ADEPS : chaque club organise ses propres marches, en louant des salles, en prévoyant boissons et nourriture, sans compter la recherche de tracés, les reconnaissances, les fléchages et défléchages...

Tout cela n'est pas gratuit. L'inscription demandée est donc de 1 euro par marche. Cet euro permet au club, ainsi que les ventes, de récupérer les frais d'organisation. Mais pas seulement.

En effet, quand vous êtes membre d'un club, cette pièce symbolique vous permet également d'être assuré, aussi bien sur la marche que pendant les trajets pour s'y rendre. Un grand avantage. D'autant plus que cette assurance reste valable si vous allez dans une autre organisation officielle, dans une autre Fédération. Et quand vous êtes membre d'un club, moyennant en général une petite contribution, vous pouvez également participer à d'autres événements. En effet, beaucoup de clubs organisent des dîners,

des voyages, des challenges, des cars pour rendre visite à un autre club, du covoiturage, etc. Bref, de grands moments de rencontre, de détente et d'amitié.

Les enfants aussi

L'accès aux clubs et aux marches est bien sûr organisé également pour les enfants. En effet, un enfant qui participe à une marche y viendra accompagné, et souvent les frais d'inscription à un sport sont entièrement repris et remboursés par les communes et / ou les mutuelles¹.

En ce qui concerne les enfants, depuis des années nous avons un système de « passeport jeunesse », une carte de 20 marches, que l'enfant doit faire estampiller à chaque fois. Quand la carte est remplie, il reçoit un cadeau et peut demander une autre carte. De plus, son inscription à la marche est gratuite.

Un autre système, plus récent, est d'organiser un jeu de recherche sur les petites distances. L'enfant reçoit alors un diplôme, ainsi que parfois un cadeau. D'autres clubs s'arrangent aussi avec les communes et/ou les écoles afin d'y organiser des petites balades, avec enfants, enseignants, et quelques parents.

En résumé, je dirais que la marche est un sport peu onéreux, qui favorise de très agréables rencontres, coupant les gens de leur isolement, et qui permet à tout un chacun de s'y retrouver. ■

1. Les mutuelles correspondent en Belgique aux Caisses primaires d'assurance maladie en France. La plupart d'entre elles encouragent la pratique sportive en remboursant une partie au moins des frais d'inscription à un club ou à une activité sportive.